

FORMULAIRE D'INSCRIPTION Au concours d'entrée AICOM – Formation Professionnelle à Temps Plein

Vous souhaitez intégrer l'AICOM pour la saison 2018/2019. Nous vous remercions de votre intérêt et, afin de vous aider dans votre démarche, voici quelques renseignements utiles sur le fonctionnement de notre établissement :

L'AICOM

L'année scolaire de l'AICOM se déroule de septembre 2018 à juin 2019. Les inscriptions en cours d'année scolaire restent possibles, sous conditions.

CURSUS

La durée de formation oscille entre deux et trois ans, suivant le niveau de maîtrise acquis par l'élève dans chaque discipline.

Les cours sont dispensés du lundi au vendredi à raison de 22 à 26 heures de cours par semaine (hors options). Il s'agit de cours collectifs.

A la fin de chaque trimestre, les élèves présentent leur travail lors d'une évaluation avec leurs professeurs.

Il existe plusieurs niveaux en chant (incluant le solfège) ainsi qu'en théâtre/interprétation et en danse. Les niveaux sont définis à l'issue du concours d'entrée et peuvent évoluer après chaque évaluation au cours de l'année.

CONDITIONS D'ADMISSION

Chaque élève est sélectionné sur concours devant l'équipe pédagogique (présentation d'un extrait chanté et d'une fable de la Fontaine, travail sur une chorégraphie).

Il est également possible d'intégrer l'AICOM en effectuant un des stages proposés par l'école, à l'issue duquel les professeurs indiquent au candidat s'il est accepté.

L'élève qui entre à l'AICOM s'engage à suivre les classes avec régularité et ponctualité entre septembre 2018 et juin 2019.

Pour votre information,

En année 1, le coût total de la formation est 6 950 euros (tarif 2017)

En année 2, le coût total de la formation est 4 950 euros (tarif 2017)

Pour les modalités de paiement, veuillez consulter l'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LE CONCOURS

D'ENTREE A L'AICOM

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Age : _____

DATE DE CONCOURS

- Dimanche 18 Mars 2018
- Dimanche 27 Mai 2018
- Dimanche 1^{er} Juillet 2018
- Dimanche 2 Septembre 2018

FORMATION

- Cours professionnel Journée
- Cours professionnel du Soir
- Cours professionnel du Week End
- Horaires Aménagés

Merci de cocher une ou plusieurs cases, selon la formation que vous souhaitez suivre

Merci de retourner ce document complété et signé à :
AICOM – 3 bis Cité Bergère – 75009 Paris

Vous devez joindre à la présente un CV et une photo.

Votre inscription au concours d'entrée sera prise en compte à la réception du présent document, d'un chèque de 15€ à l'ordre de EUROPE MUSICALS. Vous recevrez votre convocation par courriel.

Les résultats de l'audition vous seront communiqués dans un délai maximum de 15 jours.

Fait à _____, le _____
Accepté par l'élève ou son représentant légal

*Merci et à bientôt !
L'équipe pédagogique*